

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 68 (1980)

**Heft:** [4]

**Artikel:** Des années internationales : pour quel résultat ?

**Autor:** Elliott, Ruth

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-275960>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## INTERNATIONAL

## Des années internationales : pour quel résultat ?

A mi-chemin de la décennie de la femme (1975-1985), l'Année Internationale de l'Enfant juste derrière nous (1979) et à la veille de celle des Handicapés (1981), quelles leçons pouvons-nous tirer des erreurs — et des succès — du passé ?

Tous les ans au mois de février, les représentants respectifs de chacune de ces « Années » rencontrent à Londres les membres du Royaume-Uni de l'Association Internationale des Journalistes de la Presse Féminine (AIJPF) pour leur présenter les problèmes qu'a suscité « leur » année.

Peut-on vraiment attendre de ces années qu'elles remplissent les grands espoirs qu'on y a mis, non seulement pour les bénéficiaires potentiels, mais également pour les organisateurs, qui y ont consacré tant de temps et d'ardeur ?

Examiner le passé peut être un exercice nostalgie. Certes, Sandra Brown, Commissaire à l'Egalité des Chances et productrice à la télévision, se souvient avec fierté de l'Année Internationale de la Femme. En 1975, en effet, l'Angleterre a adopté la Loi sur l'Egalité des Salaires, la Loi sur la Discrimination Sexuelle est entrée en vigueur, et l'on a assisté à la mise en place de la Commission de l'Egalité des Chances qui devait surveiller l'application des nouvelles lois. Les femmes de Grande-Bretagne semblaient au moins avoir gagné la bataille de l'égalité, même s'il n'en allait pas de même pour les deux autres buts encore plus insaisissables fixés par l'Année de la Femme : développement et paix.

Que s'est-il passé depuis, demanda amèrement Sandra Brown ? La Commission de l'Egalité des Chances fut installée à Manchester, loin des centres de pouvoir et d'influence, et reçut très peu d'argent pour accomplir son mandat. Et les femmes qui travaillent continuent de manquer des services familiaux de base (meilleure protection de la maternité, crèches, garderies d'enfants et équipements pré-scolaires).

Reste à espérer que la Conférence de Copenhague, qui célébrera la moitié de la décennie de la femme, rallumera un peu de cette saine colère qui avait alimenté la campagne. « Il y a encore tant à faire... »

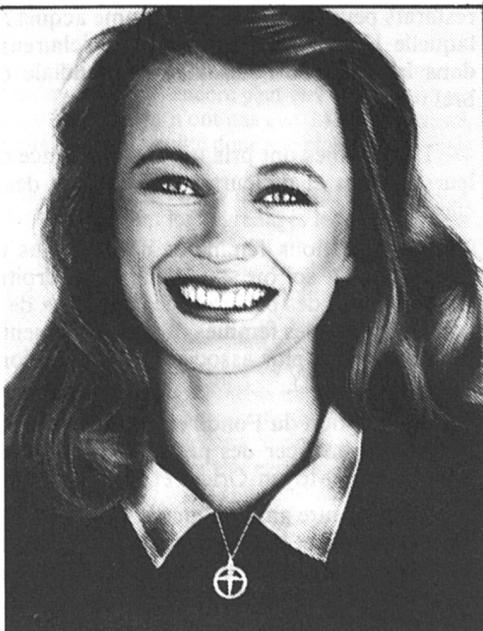
Judith Stone, responsable pour la Grande-Bretagne de l'Année Internationale de l'Enfant, travaille actuellement sur

une évaluation des résultats de l'année dernière ; mais, pour elle, de telles comparaisons n'ont guère de sens : « Bien sûr, l'Année Internationale de la Femme a vu des lois se mettre en place, et toutes sortes de succès tangibles, mais c'était le résultat d'une minutieuse préparation, en route longtemps auparavant. Décréter des Années Internationales suscite des espérances assez irréalistes sur la façon dont peut s'opérer le changement. Les changements ne se produisent pas d'un jour à l'autre — et, dans ce contexte, une « Année » est d'un jour à l'autre ».

Il est vrai, pourtant, qu'une Année Internationale stimule les discussions et encourage les activités des gouvernements et des organisations nationales ou internationales, généralement dans des sphères où le travail est déjà en cours. Au Royaume-Uni (dont les représentants ont d'ailleurs voté contre la célébration de l'Année de l'Enfant), Judith Stone mentionna, entre autres, le projet d'établir le premier centre des Droits de l'Enfant, ainsi que la réunion d'un Parlement des Enfants. Plus généralement, elle fit remarquer que le résultat le plus important fut la prise de conscience par l'opinion publique anglaise que c'est à la communauté de prendre soin de ses enfants.

Enfin, M. Alfred Morris, ancien ministre britannique pour les Handicapés, et actuellement Président du Groupe International de Planification de l'Année des Personnes Handicapées, souligna deux points : tout d'abord les divers organismes impliqués doivent coopérer entre eux et, deuxièmement, les buts fixés doivent être réalistes. Il y a aujourd'hui 500 millions de personnes handicapées dans le monde et un quart de la population, mère, père ou enfant est concerné. « Les personnes handicapées veulent faire partie de la communauté, aller dans des écoles normales, avoir un travail, avoir accès aux édifices publics afin de pouvoir vivre une vie normale. » Effectivement, les personnes handicapées ne semblent pas demander la lune...

Ruth Elliott  
(trad : Martine Grandjean)



### La preuve, c'est l'Oscar.

A l'occasion de chaque mission, nous voulons démontrer que nous aimons bien travailler, en apportant la preuve de notre efficacité, de notre faculté d'adaptation, de notre initiative. C'est pour cela que désormais les entreprises qui utilisent nos services, peuvent nous décerner l'Oscar Manpower du travail temporaire.

Pierre Cardin a signé cet Oscar, un médaillon en argent dessiné d'après l'homme parfait de Léonard de Vinci. Pour nous, c'est la preuve que la qualité de notre travail est reconnue. Et cette preuve, c'est l'Oscar Manpower.

MANPOWER

